

25<sup>c</sup>.

# Journal du Lot

25<sup>c</sup>.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page	2 fr. 75
» 2 <sup>e</sup> page	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

De libres écrivains n'auront jamais peur de se présenter devant de libres magistrats. Ce qu'ils veulent c'est avoir affaire à des hommes chargés de les juger et non de les condamner.

Eh ! bien, elle est faite, au moins à la Chambre, la fameuse loi sur la presse qui pressait tellement, tellement, qu'on lui a tout sacrifié, même la discussion du budget...

Sont-ils contents ces conseillers généraux qui ont déposé des vœux invoquant la mort de Salengro pour réclamer des mesures répressives ? « con- tre ceux qui confondent la liberté d'écrire avec la liberté de salir » ? Ils peuvent juger aujourd'hui. Ils doivent commencer à comprendre que le gouvernement n'avait pas besoin d'être encouragé dans une voie si dangereuse, que leurs bonnes intentions ont servi de mauvais desseins, qu'on a tiré de leur juste formule d'injustes conséquences et qu'au lieu d'un bien, c'est un mal qui risque d'en sortir.

Comment n'ont-ils pas prévu qu'on voulait exploiter le cadavre de Salengro (qui fut journaliste et qui protesterait s'il était là) pour faire une loi contre la presse, alors qu'ils réclamaient une loi contre la calomnie. C'était sûr ! Oui, une réforme de la législation de 1881 était devenue nécessaire. Mais pour la faire dans un intérêt public et permanent il ne fallait pas la rattacher à un drame personnel et occasionnel. On ne doit pas établir une loi organique sous le coup d'une émotion de circonstance, parce que la circonstance passe et la loi demeure. Les entraves qu'on vient de mettre à la liberté d'écrire seront encore là alors que le pauvre Salengro sera depuis longtemps oublié.

M. de Monzie a fait à la tribune, une saisissante démonstration du péril que représentent certaines dispositions hypocrites de cette loi dont on pourrait dire ce que Victor Hugo disait à l'Assemblée nationale de la loi Falloux : vous nous forgez une chaîne et vous nous dites : voilà une liberté !

Sous le prétexte invoqué de nouvelles déformées de nature à troubler l'ordre public, on pourra à propos de n'importe quoi poursuivre n'importe qui et l'accabler sous les milliers de francs d'amende et les années de prison. M. de Monzie a justement rappelé l'exemple fameux du célèbre écrivain Proudhon, poursuivi et condamné pour « fausses nouvelles » parce qu'il avait publié un livre dont la philosophie et les tendances sociales déplaisaient au gouvernement !

Les juges correctionnels prononcèrent ce verdict qui n'est humiliant que pour eux. Et c'est devant les juges correctionnels que la loi désormais veut envoyer les journalistes assez imprudents pour s'exposer aux représailles des gouvernants. Le Front populaire estime que le jury de Cour d'Assises est incapable de se prononcer sur l'honneur et la considération des citoyens, mais il lui conserve le droit de décider de leur vie et de leur mort !!!

Ici, il faut s'expliquer. La nature de la juridiction importe assez peu aux journalistes, mais non pas l'indépendance des hommes qui auront à les juger. Faites bien attention à ceci qu'à la base de tous ces procès il y aura la politique ! Et que les gouvernants enverront leurs adversaires devant des magistrats qui dépendent d'eux, qu'ils décochent au 14 juillet et dont ils tiennent en mains l'avancement, la carrière et l'avenir !!!

Ce n'est donc pas une question de forme qui se pose. De libres écrivains n'auront jamais peur de se présenter devant de libres magistrats. Ce qu'ils veulent c'est avoir affaire à des hommes qui soient chargés de les juger et non de les condamner.

Comment veut-on que les journalistes aient confiance dans la magistrature du Front populaire alors que celui-ci ne prend de mesures que pour la domestiquer !... Et ce qu'il y a d'abominable dans cette loi c'est précisément que ceux qui l'ont faite comptent sur l'asservissement des juges pour assurer celui des écrivains...

Aussi voyons-nous des journaux

qui ont fait tout et le reste pour nous doter du Front populaire protester contre cette loi. L'Œuvre elle-même s'en effraye et avec tous les ménagements qu'elle peut mettre dans sa réponse, elle fait remarquer au Président du Conseil que ce qu'on a fait c'est peut-être du gouvernement, mais que ça n'a plus rien à voir avec la liberté de la presse !

Notre confrère s'est donc trompé lui-même et en tout cas il a trompé le public auquel il avait promis que le Front populaire défendrait les libertés démocratiques.

En fait de liberté, cette loi vise à restaurer en France le beau régime de la vérité officielle, la seule vraie même et surtout quand elle est mensongère, celle qu'on n'a pas le droit de contester !... M. de Monzie a donné aux ministres un premier avertissement :

« Vous devriez prendre garde, leur a-t-il dit. Le texte voté sera sans doute appliqué un jour dans un sens imprévu. C'est ainsi qu'Hitler a utilisé contre la presse la loi que le chancelier Brüning avait fait voter en mars 1931 par le Reichstag. »

Ils n'ont rien écouté et si le Sénat les suit, cette arme sera déposée dans notre Code... Eh ! bien, elle y restera après eux et elle servira contre eux. Et ils n'auront pas le droit de s'en fâcher, car c'est eux qui l'auront faite.

Répétons-leur ce que nous leur avons déjà dit : Allez-y ! Fabriquez une terrible muselière. Un jour c'est sur vos beaux museaux qu'on la mettra.

Emile LAPORTE.

### UN PETIT MOT D'ECRIT.

## Muflerie et liberté de la presse

Pendant que s'épanouit le grand débat parlementaire et public sur les libertés légales de la presse, me permettez-vous de traiter le chapitre beaucoup plus restreint de la civilité puérile et honnête en matière de journalisme ?

J'ai, justement, sous les yeux, plusieurs photographes d'agences, qui montrent la villa de Cannes où s'est réfugiée l'infortunée Mrs Simpson, rigoureusement assiéagée et bloquée par ce que l'on est convenu d'appeler « les journalistes ».

S'ils n'ont pas creusé de tranchées autour de la maison investie, c'est tout juste. Mais, coudé à coudé, solidement installés dans des positions stratégiques, tenant braqués comme des mitrailleuses leurs appareils photographiques, ces assaillants prêts à tout éternisent l'inqualifiable muflerie de leur présence.

Je dis bien : « L'inqualifiable muflerie ».

Je ne veux même pas réveiller le débat sur la question de savoir dans quelle mesure les photographes de presse ont droit au titre de journalistes. En un temps où les journaux remplacent de plus en plus les articles par des clichés photographiques, je ne vois pas pourquoi l'on ne concéderait pas aux photographes une dignité aussi abaissée que celle de journaliste. Je suis même décidé à appeler « mon cher confrère » le distingué abbé Soury de Jouvence ou ces messieurs Pink des Pinales. Mais je ne me solidarise tout de même pas avec les gangsters de l'objectif, qui bloquent et emprisonnent une malheureuse femme aux abois sous prétexte d'« information ».

Vous avez vu aussi l'histoire des « débrouillards » qui avaient froidement coincé Paolo de Mrs. Simpson avec les leurs, dans un garage. La puissante voiture de la bonne amie d'Edouard VIII a donné quelques ramponneaux aux volutes des deux mustes et est sortie tout de même. Ce que je déplore, c'est que les auteurs de cet antipathique exploit n'aient pas, en même temps, reçu les splendides coups de pied au derrière qu'ils avaient si bien mérités.

Puisqu'il y a un « jury d'honneur » au Syndicat national des journalistes, n'est-ce pas, une bonne fois, énumérer hautement et publiquement quelles sont les conditions dans lesquelles un journaliste se déshonore ?

Vous me direz qu'il l'a fait ? Eh bien, alors, qu'il prenne des sanctions !

Nicolas LEROUGE.

## Informations

### Au Sénat

Dans la séance de jeudi, le garde des Sceaux dépose le projet de loi sur la liberté de la presse. M. Israël propose la nomination d'une commission spéciale destinée à faire entendre l'avis des professionnels en face d'une commission composée de juristes. Par 150 voix contre 129, cette proposition est repoussée. La discussion du projet de loi sur l'arbitrage obligatoire est fixée à mardi par 220 voix contre 72.

### À la Chambre

La Chambre a commencé, jeudi matin, la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1937. L'article 1<sup>er</sup> portant ouverture des crédits aux divers ministères est réservé. Les articles 2, 2 bis sont votés. Les articles 3 à 13 sont réservés. La suppression du prélèvement du 10/0 sur les coupons de rente est votée. La plupart des articles du budget sont votés, d'autres sont réservés. La Chambre adopte la prorogation du délai de cession de l'or à la Banque de France, jusqu'au 1<sup>er</sup> février. A 11 h, 20, la loi des finances est votée. A 21 heures, la Chambre se réunit en séance pour la discussion du budget. La Conférence des présidents s'est réunie et a décidé de proposer l'examen des budgets particuliers de chaque ministère dans l'ordre où il figure à l'article 1<sup>er</sup> de la loi de finances ; de ne pas faire de discussion générale sur les budgets de la guerre, de la marine, de l'air ; de ne pas procéder à une discussion générale sur le budget des affaires étrangères. Les propositions sont adoptées. En outre, le temps de parole sera limité aux divers orateurs.

La Chambre vote un amendement permettant de poursuivre la suppression des pensions abusives, d'abroger divers décrets-lois. Par 580 voix contre 1, la création de la Caisse des pensions est votée. L'annuité que recevra la Caisse des pensions de guerre est fixée à 4 milliards 500 millions.

Le projet accordant des délais de grâce aux commerçants est adopté. M. Vincent-Auriol promet de déposer un projet en faveur des viticulteurs, victimes de la crise.

### Déficit de 4 milliards

A l'issue des délibérations de la commission des finances de la Chambre, la balance du projet de budget de l'exercice 1937 s'établit ainsi qu'il suit :  
Recettes, 43 milliards 685 millions 337.011 francs ;  
Dépenses, 48 milliards 22 millions 207.871 francs ;  
Excédent de dépenses, 4 milliards 336 millions 870.660 francs.

Le projet de budget du gouvernement comportait un excédent de dépenses de 3 milliards 561 millions.  
La comparaison de ces derniers chiffres fait donc apparaître une majoration de 775 millions de francs.

### Contre la grève

Le secrétaire du Syndicat de la métallurgie, qui, auparavant, avait été reçu par le préfet de Lille, a pris la parole dans une réunion, au cours de laquelle il a préconisé une grève générale de la métallurgie, dans tout le département du Nord, afin de faire pression sur le patronat, mais l'assemblée s'est refusée à se rallier à cette thèse.

D'autre part, les ouvriers métallurgistes de Lille ont évacué les usines sans condition. Cette décision a été prise à la suite de l'entretien de la délégation ouvrière avec M. Dormoy ministre de l'Intérieur.

### Abdication du roi Edouard VIII

« La Chambre des Communes s'est réunie jeudi sous la présidence de M. Baldwin, premier ministre. Dès l'ouverture de la séance, lecture est donnée du message du roi, qui indique les raisons pour lesquelles il abdique.

« J'ai l'impression de ne pas oublier le devoir qui m'incombe de mettre au premier rang les intérêts de l'Etat lorsque j'affirme, en conscience, qu'il ne m'est plus possible de remplir cette lourde tâche avec efficacité et satisfaction. »

« En conséquence, j'ai, ce matin, établi un acte d'abdication dans les termes suivants :

« Je, Edouard VIII, de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Dominions britanniques d'au delà des mers, roi-empereur des Indes, déclare, par la présente, ma décision irrévocable de renoncer au trône pour moi-même et pour mes descendants, et je désire qu'effectif soit donné immédiatement à cet instrument d'abdication. »

« En vertu de quoi j'ai signé de ma propre main, ce dixième jour de décembre 1936, en présence des témoins dont les signatures sont apposées ci-dessous. »

« Signé : EDOUARD R. I. »

### Le nouveau roi d'Angleterre

Le duc d'York succédera à son frère et régnera sous le nom de Georges VI. Le

roi Edouard a renoncé, en outre, à tous ses titres. Après son abdication, il prendra le nom de M. Windsor. Il est probable, cependant que le nouveau roi lui confèrera un haut titre, celui de duc.

Le roi Edouard VIII est né le 23 juin 1894. Il monta sur le trône le 22 janvier 1936, à la mort de son père George V. Le duc d'York qui succéda à Edouard VIII est né le 14 décembre 1895. La date du couronnement serait fixée au 12 mai 1937.

### Déclarations allemandes

Le journal officiel du parti hitlérien « le Voelkischer Beobachter » déplore que, lors du dernier débat devant la Chambre française, certains députés aient jugé nécessaire d'évoquer à nouveau le spectre insensé d'une menace allemande, spectre qui a fait déjà tant de mal dans le monde.

« Jamais, écrit l'organe gouvernemental, notre désir de nous entendre avec la France n'a été plus sincère. En Allemagne, personne ne songe à attaquer la France. »

### EN PEU DE MOTS...

— Un jeune homme, nommé Hanssen, demeurant à Bergerac, sentant sa fin prochaine, a supplié sa sœur, violoniste de talent, de lui jouer une dernière fois, une symphonie de Beethoven et c'est en écoutant les dernières notes qu'il rendit le dernier soupir.

— M. Jardillier, ministre des P.T.T., s'est rendu à Limoges, jeudi, pour examiner les conditions d'installation d'un poste émetteur à grande puissance qui serait édifié sur la vallée du Taurion, à 20 kilomètres de la ville.

— On annonce la mort de M. Henry Delaroche, co-directeur du journal « Le Progrès », de Lyon.

## NOS ÉCHOS

### Impardonnable oubli.

C'est le fameux chanteur noir Paul Robeson qui nous la conte. Un vieux clercyman nègre avait réuni ses ouailles, un été de terrible sécheresse, pour dire des prières collectives pour un peu de pluie. L'office commença. A l'évangile, le pasteur monta en chaire et, doucement affecté :

« Comment obtiendrez-vous de Dieu quoi que ce soit ? fit-il. Vous manquez de foi. »

Un petit temps, puis :  
— Nous sommes tous ici pour demander au Seigneur de faire pleuvoir, et pas un seul d'entre vous n'a apporté son parapluie !

### Dissimulation.

Des journalistes s'étonnaient que les sénateurs, tout en combattant sans merci le ministère, lui laissent le temps de s'user au lieu de le renverser par un vote.

— Comment expliquez-vous, demandait-on à un ancien ministre radical qui même dans les couloirs une sévère campagne contre le Front Populaire, que le Sénat soit opposé au cabinet, mais vote quand même pour lui ?

— Le vote, répondit l'ancien ministre, est un moyen que la constitution accorde aux parlementaires pour dissimuler leurs opinions...

### Reine.

La petite princesse Elisabeth, fille aînée du duc d'York, est une jeune personne assez imbuë de son importance. Il y a quelque temps, l'enfant n'avait que quatre ans ; elle frappa un jour à la porte de la reine Mary — car dans la famille royale anglaise, les mœurs sont très patriarcales.

— Qui frappe ? dit la reine Mary.

— Et la petite voix très assurée :

— La reine d'Angleterre !

Malheureusement, cette anticipation ne fut pas récompensée comme le méritait le don de double-vue. La « reine d'Angleterre » fut privée de dessert !

### Inconscience féminine.

Pendant une répétition à l'Œuvre, Paulette Pax bavarda avec son auteur, Armand Salacrou. Il est question d'un interprète de la dernière pièce du jeune auteur, L'Inconnue d'Arras.

— Qu'est devenue sa femme ? demanda la directrice de l'Œuvre.

— Et M. Salacrou, tranquillement :

— Ma foi, comme il y avait deux ans qu'il n'était pas rentré à la maison, elle l'a quittée !

### Inadmissible confusion.

Un jeune auteur dramatique vient de apprendre à Louis Jouvet une comédie tirée de Le Chevalier et qui avait été envoyée au directeur de l'Athénée voici plus d'un an :

— Jouvet est bien gentil, disait notre auteur mélancolique, mais il a un grand défaut : quand il a gardé une pièce trois mois dans ses tiroirs, il croit qu'il l'a jouée cent fois.

## PROPOS TERRE A TERRE

On a fait beaucoup de commentaires sur la séance et le scrutin de samedi dernier à la Chambre des députés. M. Léon Blum pouvait-il suivre une autre politique extérieure pour éviter l'hostilité des communistes, témoignée par une abstention agressive ? Oui, sans doute. Mais, même s'il avait pu se résoudre à renoncer à ses convictions personnelles, c'était la chute, car les radicaux, ministres ou pas ministres, n'auraient pas accepté de rompre avec la politique de neutralité en Espagne. Dans cette hypothèse absurde d'abandon d'une sagesse diplomatique pratiquée depuis plusieurs mois, le président du conseil aurait fait le plein des voix socialistes et communistes, au total deux cent cinquante bulletins. S'il s'était rallié à la politique de MM. Cachin, Thorez et Duclos, il aurait dû renoncer au pouvoir, sans conserver, probablement, l'approbation des troupes socialistes elles-mêmes. On n'a pas complètement oublié les résistances d'un certain nombre de députés S.F.I.O. dénonçant, à la fin du mois d'août et au début de septembre, la politique tenant le hélianisme.

Le chef du Gouvernement se trouvait donc placé au carrefour. Rester avec les radicaux et conserver une majorité dans la Chambre ; se rallier à la thèse communiste et se retirer, probablement pour longtemps.

Actuellement, une démonstration est faite : il y a une majorité de gauche, dans cette Chambre, si les socialistes entendent y participer. S'ils s'y refusent, c'est le retour aux expériences déjà faites dans la législature précédente. Mais, cette fois, la situation extérieure ne donnera pas les délais nécessaires pour tâtonner et multiplier les hésitations. On s'engagera sur toute formule signifiant la cohésion du pays autour d'un gouvernement décidé. Dans son dernier discours, M. Léon Blum n'a pas écarté cette hypothèse. Il n'a pas dit qu'il renonçait à jouer le rôle de chef « national » ; son esprit a rejoint une formule que nous connaissons bien :

« Il peut tout faire, même un ministère d'union sacrée, sous réserve de l'appeler comité de salut public. » Cette vue, au lendemain des élections, pouvait paraître fantaisiste ; elle serait de près la doctrine jaurésiste. Tout dans l'Histoire de la Révolution de Jaurès démontre que le tribunal aurait été à la pointe de la défense nationale s'il avait vécu en 1793, ou s'il n'avait pas été assassiné en 1914.

De toute façon, même en donnant des délais aux communistes pour rentrer au bercail, Léon Blum est resté au pouvoir avec une majorité confortable où M. Flandin, M. Bonnefoy, le chanoine Desgranges et une douzaine de démocrates populaires sont venus remplacer les abstentionnistes.

Cela ne peut pas durer, ajoute-t-on, parce que sur le plan « réel » le parti

socialiste ne peut aller à l'encontre de la classe ouvrière. Quand on parle ainsi, on confond ces infimes minorités, les « organisations », avec l'ensemble des travailleurs. Il n'est pas du tout certain qu'un referendum dans la classe ouvrière ouvrirait les mêmes perspectives que celles du dernier scrutin. Le pays aspire au calme, à l'union, au travail, à la paix, il sait que ce n'est pas par des agitations intérieures ou des opérations militaires extérieures que l'on ranimerait les affaires, et, en dehors de la reprise des affaires, il ne voit la sécurité des travailleurs assurée nulle part au monde. Les plus ardents des électeurs d'avril et de mai dernier n'ont pas manqué d'observer que, depuis, les prix ont dépassé les salaires. Enfin, manifestation bien claire d'un doute, né au cours de l'expérience, M. Léon Blum n'a pas envisagé cette perspective de dissolution, dont M. Paul Faure menaçait les communistes, il y a quelques mois. C'est la sagesse même.

Pour le moment, d'ailleurs, pourquoi raisonner à perte de vue ? Il se trouve, à la Chambre, une majorité certaine et au pouvoir un gouvernement installé. C'est au parti socialiste de savoir s'il veut s'adapter à la situation présente ou s'il veut renoncer. On n'a pas à peser du dehors sur sa délibération. Mais cette situation unique ne se retrouvera pas de longtemps.

Assurément, ce nouvel état de choses obligerait le parti socialiste à choisir. Mais les plus réfléchis de ses dirigeants ne peuvent se faire d'illusions à cet égard ; ils savent bien qu'on peut vivre quelques semaines ou quelques mois d'une politique symbolique, mais que finalement il faut tenir compte des réalités.

Le socialisme n'évitera pas l'option : ou bien il devra rechercher, comme en Russie, dans une ambiance de conditions révolutionnaires, l'application du marxisme, sans écarter l'hypothèse du communisme de guerre à la Trotsky ; ou bien, il devra rejoindre les conceptions démocratiques plus modestes du radicalisme, et se rapprocher d'une doctrine qui n'a pas cessé d'être populaire.

M. Léon Blum disait, le 31 mai dernier, au conseil national du parti socialiste : « Nous n'avons pas eu la majorité aux dernières élections. Non seulement le parti socialiste n'a pas eu la majorité, mais les partis prolétariens ne l'ont pas eue davantage. » Depuis cette déclaration loyale et sincère, cette situation n'a pas changé. Tout le monde le sait. Les socialistes aussi bien que ceux qui ne le sont pas. Les troubles de juin avaient créé un trompe-l'œil momentané ; mais le pays s'est ressaisi dans son amour de l'ordre et de la paix. Il n'écarte personne du gouvernement, sauf ceux qui voudraient barrer dans une autre direction que la sienne. [De « l'Ère Nouvelle »]

Albert MELHAUD.

### Prothèse dentaire.

D'un homme de lettres famélique qu'elle avait longtemps nourri et « soutenu », une chanteuse célèbre put dire un jour :

« Il me doit tout, même son sourire !... »

### Femme sensible.

Mon ami Z... partant pour l'Amérique envisage la possibilité d'une mauvaise traversée et, qui sait, d'un naufrage...  
« Ah mon chéri, s'écrie gentiment sa femme, si tu te noyais je ne pourrais plus jamais manger de poisson de mer ! »

### Définition.

On demandait devant Aurélien Scholl :  
— Qu'est-ce que la fidélité ?  
— C'est, dit-il, une forte démission avec défense de se gratter !

LE LIÈGEUR.

# Chronique du Lot

## VOTES DE NOS SENATEURS

Séance du 10 décembre. Scrutin sur la proposition de M. Alexandre Israël demandant qu'étant donnée l'importance considérable de la loi sur la presse (qui venait d'être déposée au Sénat après son adoption par la Chambre), une Commission spéciale fût nommée pour l'étudier à la place de la commission permanente de législation civile et criminelle.

Ont voté pour : MM. Fontanille, Garrigou et Loubet.

La proposition a été repoussée par 148 voix contre 126.

Scrutin sur la fixation du jour où sera mis en discussion le projet de loi, adopté par la Chambre, sur l'arbitrage obligatoire. Le Gouvernement demandait que ce fût le lendemain. La commission demandait le renvoi au 16 décembre.

Ont voté pour le renvoi au 16 décembre. — MM. Fontanille, Garrigou et Loubet.

Ce renvoi a été voté par 218 voix contre 72.

## PRIX DU COMITÉ CENTRAL DES ŒUVRES DE GUERRE

Bureau de Bienfaisance de Toulouse. — Le Bureau de Bienfaisance rappelle que le Comité Central des Œuvres de Guerre, présidé par M. le Premier Président Ramet, a institué 20 prix de 500 francs, attribués à des démobilités, veuves ou orphelins de guerre.

Une notice indiquant la composition des dossiers des candidats sera envoyée par retour à toutes les personnes qui en feront la demande au Secrétariat du Bureau de bienfaisance, 41, rue St-Jérôme à Toulouse.

Les dossiers doivent parvenir au Secrétariat avant le 31 décembre, délai de rigueur.

## LES TRUFFES

Mardi au marché de Lalbenque, 2.000 kilos de truffes avaient été apportés, qui furent vendues au prix de 70 à 75 fr. le kilo.

A la foire des Quatre-Routes, l'apport de truffes fut de 90 à 95 fr. le kilo. Jeudi, à la foire de Sazuet, 1.200 kilos de truffes furent vendues au prix de 80 francs le kilo.

## Crédit Lyonnais

Par suite de la suppression de l'établissement du Crédit Lyonnais à Souillac, M. Marty, directeur, passe, en la même qualité, à Périgueux.

## Clôture de la chasse

La chasse sera fermée dans le Lot le dimanche 3 janvier.

Elle ne sera fermée que le 17 janvier dans les départements du Lot-et-Garonne et du Tarn-et-Garonne.

## Pour les commerçants débiteurs

Le garde des sceaux a invité les parquets à user de bienveillance envers les commerçants débiteurs bénéficiaires de la loi du 21 août 1936, jusqu'à la promulgation de la loi qui proroge l'application de cette dernière jusqu'au 15 février 1937.

## Affectations

MM. les colonels Abadie, attendu d'Afrique occidentale et Roux, attendu du Siam, le capitaine Alby, attendu d'Indochine et le lieutenant Blanc, attendu d'Algérie, l'adjudant Sotaka, attendu du Levant ; le sergent-chef Clary, attendu de Chine sont affectés au 16<sup>e</sup> tirailleurs sénégalais.

## Intendance

M. Estingoy, intendant militaire de 3<sup>e</sup> classe et M. Julia, intendant militaire adjoint, passent dans le cadre auxiliaire de la 17<sup>e</sup> région à la 18<sup>e</sup> région.

## Enregistrement

M. Curveiller, receveur, contrôleur adjoint de l'enregistrement, dans la Lozère, est affecté, en la même qualité au département du Lot.

## La cambriole

Pendant l'absence des époux Rolés, propriétaires à Duravel, un malfaiteur pénétra chez eux et emporta une somme de 400 francs qui se trouvait dans une armoire.

Plainte a été portée : une enquête est ouverte.

## ÉGARÉ DANS LE MÉTRO

Egaré dans le métro, un flacon de Diable a été trouvé par un brave ouvrier, qui s'est radicalement débarrassé de ses cors. Le Diable enlève les cors, en six jours, pour toujours. Mais, attention !... exigez « Le Diable », 3 fr. 95. Toutes pharmacies et Phie Orliac à Cahors.

## EDEN

SEMAINE DE GRAND GALA

SAMEDI

et DIMANCHE (à 20 h. 45)

DIMANCHE (matinée à 14 heures 45)

Le chanteur « TINO ROSSI »

DANS

## MARINELLA

Nota : Pour ce film il est prudent de retenir ses places.

## LA SEMAINE PROCHAINE

MILTON

dans son meilleur film de l'année

Famille nombreuse

## CAHORS

### PATIENCE : ÇA VA VENIR !

Il y a quelques jours, plusieurs assurés sociaux de notre région ont adressé au ministre du Travail une demande tendant à savoir à quelle époque leur pension serait payée. La patience, comme on le sait, est une qualité quercynoise, mais, tout de même, elle a des limites.

Eh ! bien, que les assurés sociaux soient satisfaits. Une bonne nouvelle vient d'être annoncée par le ministre du travail et, comme toute bonne nouvelle mérite d'être connue, nous nous exprimons de la communiquer aux intéressés.

M. le Ministre du travail s'est expliqué, à la Commission d'assurances, sur l'organisation du service des liquidations des pensions d'assurance-vieillesse et il a fait connaître qu'un projet portant création — encore ! — et... suppression — ah ! — d'emplois à la direction générale des assurances sociales allait être mis sur pied. Mais, ce qui est plus intéressant pour les assurés, il a donné quelques explications sur l'organisation de ce service de liquidation.

Il n'y a plus que... 30.000 dossiers à mettre complètement à jour, et il affirme que, d'ici une année, à partir de cette époque, la liquidation des pensions s'effectuera... à une cadence normale.

Eh ! bien, comme parmi ces 30.000 dossiers se trouvent ceux des assurés du Lot en instance de pension depuis 15 mois, voire 2 et même 3 ans, la déclaration du ministre est tout à fait intéressante : c'est une bonne nouvelle que les intéressés accueilleront avec satisfaction. Il n'y a plus qu'un an, encore à attendre : bah ! un an, ça ne compte pas. On a attendu depuis des mois, on attendra bien encore 52 semaines ! ! ! Que diable, tous les assurés ne seront pas morts à ce moment-là ? Patience ! on finira par payer, un jour !

L. B.

### Compatriote

Notre excellent compatriote, M. Pierre Durant, chef du personnel de l'enregistrement au ministère des Finances, est nommé conservateur des Hypothèques à Toulon.

Nous adressons nos félicitations à M. Durant qui est originaire de Labastide-Murat.

### LYCÉE GAMBETTA

Conformément aux indications des affiches qu'on peut consulter au Lycée de garçons, il est rappelé que l'adjudication pour le Chauffage central, exclusivement réservée aux installateurs de Cahors, aura lieu le 21 décembre prochain, à seize heures. Les devis, plans et soumissions devront parvenir audit Lycée avant quatorze heures, ce même jour, sous peine de forclusion.

### Grand Bal de Bienfaisance

Le Comité des Pupilles de l'Ecole publique du Lot et M. l'Inspecteur d'Académie informent la population cadurcienne qu'un grand bal sera organisé dans les salons de la Préfecture du Lot, mis gracieusement à la disposition du Comité par M. Jacquier, Préfet du Lot, le samedi 2 janvier, en soirée.

Des attractions inédites feront la joie des spectateurs ; un orchestre réputé sera goûté des amateurs de la danse.

La sympathique jeunesse et l'aimable population cadurcienne auront à cœur en répondant en nombre à l'appel des organisateurs de s'amuser tout en faisant œuvre charitable.

### Après-midi dansante

Nous rappelons que l'Union Fédérale des Etudiants a l'honneur d'informer le public cadurcien qu'elle organise, le dimanche 13 décembre, dans la salle du Dancing du Palais des Fêtes, à 2 h. et demie, une après-midi dansante.

### Hyménées

Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de notre excellent compatriote, M. René Mercier, contrôleur des tabacs à Sarlat, fils du sympathique chef de bureau de la Mairie de Cahors, avec Mlle Marie-Thérèse Monteil, de St-Denis-Martel.

Nous adressons aux futurs époux nos meilleurs vœux de bonheur.

### Panne de lumière

Mercredi soir, une panne d'électricité s'est produite vers 11 h. et demie : elle a duré une demi-heure.

## PALAIS des FÊTES

SAMEDI 12 décembre (en soirée à 21 h.)

DIMANCHE 13 DÉCEMBRE

(matinée à 15 heures)

Un grand film d'espionnage

Jean MURAT

Véra KORÈNE de la Comédie-Française

DANS

### 2<sup>me</sup> BUREAU

d'après le célèbre roman de Charles ROBERT-DUMAS avec un bon complément et « MÈRE POULE » dessin animé en couleurs

## CAISSE D'ÉPARGNE

Au cours de la réunion de jeudi, les membres du Conseil des Directeurs de la Caisse d'Épargne de Cahors ont décidé que ses guichets seraient ouverts tous les jours, de 9 h. à 11 h. 1/2 et de 14 h. à 16 h., sauf les dimanches et jours fériés, à partir du mois de janvier prochain.

Cette mesure facilitera les opérations des épargnants et donnera certainement un nouvel essor à notre Caisse d'Épargne qui verra s'accroître le nombre de ses déposants.

Le taux actuel de l'intérêt est de 3,25 0/0 et les remboursements se font à vue.

Le Comité a décidé également d'attribuer à tous les nouveaux-nés de 1936 des cantons nord et sud de Cahors, un livret de Caisse d'Épargne de 15 francs, avec l'espoir que plus tard les enfants prendront goût à l'épargne.

Cette mesure n'aura pas pour effet de diminuer les libéralités de la Caisse d'Épargne vis-à-vis des malheureux et des œuvres charitables de la Ville.

La distribution des tabliers offerts par la Caisse d'Épargne, aux enfants des familles nécessiteuses sera faite à la Mairie de Cahors le jeudi 24 décembre (le matin de 9 heures à midi, le soir de 2 heures à 5 heures).

Les enfants sont priés de remettre les bons qui leur seront délivrés par les Directeurs ou Directrices d'Ecoles.

### L'ARBRE DE NOËL de l'Ecole Annexe de l'Ecole Normale d'Instituteurs

C'est dans la grande salle du Palais des Fêtes qu'aura lieu, le jeudi 17 décembre, à 2 heures de l'après-midi, la fête traditionnelle de l'Arbre de Noël qui sera suivie d'une distribution de jouets et de lainages aux enfants de l'Ecole Annexe.

Les membres du personnel enseignant du Lot et tous les amis de l'Ecole sont très cordialement invités.

### Commissariat de police

M. Gourdou, commissaire de police de 3<sup>e</sup> classe à Cahors, est nommé sur place, Commissaire de police de 2<sup>e</sup> classe.

Nous adressons à M. Gourdou, qui compte à Cahors de vives sympathies et dont l'activité et la bienveillance sont très appréciées, nos bien sincères félicitations.

### Fermeture des Banques

A l'occasion des Fêtes de la Noël et de la Nouvelle Année, les Banques seront fermées du jeudi 24 décembre à midi au lundi 28 décembre au matin (pont de la Noël) ; et du vendredi 1<sup>er</sup> janvier au lundi 4 janvier 1937, à 14 heures (pont du Nouvel An).

### Orphéon de Cahors

En matinée-concert donné le 20 décembre prochain à quinze heures au Théâtre Municipal par « l'Orphéon de Cahors » et les « Amis de l'Harmonie » nous aurons l'occasion d'apprécier comme il convient une jeune compatriote, ancien élève du Lycée Gambetta, qui s'est toujours dévoué pour les œuvres artistiques et philanthropiques et qui a bien voulu nous apporter pour cette circonstance son concours le plus désintéressé :

M. Jean Aldhuy que nous entendrons en première partie dans son répertoire de Maurice Chevalier, et dans la deuxième partie en comique troupier.

Nul ne doute de son succès qui est dû à une interprétation de premier ordre d'œuvres humoristiques, mais toujours très correctes.

Rappelons à MM. les Membres honoraires que la location leur est réservée jusqu'au 15 décembre inclus, et qu'après cette date les places disponibles seront à la disposition du public.

Le programme de cette matinée fera incessamment l'objet d'un nouveau communiqué.

### Les Saint-Céréens à Paris

Les originaires du canton de St-Céré, habitant la capitale, sont conviés, dimanche 13 décembre, à un banquet suivi de bal chez un compatriote, M. Pouget, restaurateur, rue Le Brun.

### L'ex-milicien Chalayrac

Le nommé Chalayrac qui est venu à Cahors prétendant qu'il avait été enrôlé dans les milices gouvernementales espagnoles et qui s'évada de l'hôpital où il était en traitement pour soigner une blessure qu'il avait reçue au cours d'une rixe, un soir, sur le pont de St-Georges, vient d'être arrêté à Bordeaux.

Se trouvant dans un déficit, il menait grand scandale : le patron appela la police qui interrogea Chalayrac et constata que la bicyclette qu'il avait ne lui appartenait pas. Il l'avait empruntée à un ami, mais ne songeait pas à la lui rendre.

Il a été arrêté pour vagabondage et abus de confiance.

### Mesdames,

Une Masseuse Dermatologiste

DIPLOMÉE de PHEBEL, Paris sera en permanence à votre disposition pour tous les soins du visage : rides, points noirs, taches de rousseur, couperose, peau huileuse, la

PURIFICATION DE L'EPIDERME en profondeur

ainsi que l'art du maquillage INVISIBLE pour le jour et le soir

Tous les conseils à ce sujet vous seront donnés gracieusement à la Maison POPOVITCH Spécialiste réputé d'Indéfrisable, 4, rue Marchal-Foch, CAHORS. Tél. 170

## L'avis de nos lecteurs

Nous avons reçu la lettre suivante qui, même après quelques jours passés, garde son intérêt :

Monsieur le Directeur,

Je suis depuis quelque temps avec intérêt et sympathie la campagne toute de modération et de bon sens que mène le Journal du Lot contre certains abus récents. C'est ce qui m'inclina à vous en signaler un, qui vous fut peut-être un sujet d'article, au sujet de l'usage que l'on fait du puissant moyen de propagande que constitue la T.S.F. Je ne prendrai qu'un seul exemple entre beaucoup du même genre que je pourrais citer et qui m'ont été fournis depuis que j'ai recueilli celui-ci.

Il y a une quinzaine de jours environ, m'étant mis à l'écoute au milieu d'une émission commencée, j'appris par hasard que les prix de détail n'avaient augmenté que de 11 0/0, et qu'il était heureux qu'ils se fussent ainsi rapprochés des prix de gros qui eux avaient augmenté de 20 0/0. J'en fus très surpris. Ma femme venait justement de me dire que le prix de la graisse, par exemple, avait beaucoup plus que doublé à Cahors depuis quelques mois, qu'il en était à peu près de même de celui de la saucisse et de ceux de beaucoup d'autres objets.

Très intrigué, j'écoulai plus avant. J'appris ainsi que le change avait considérablement diminué, les dépôts des caisses d'épargne considérablement augmenté (ce qui est extraordinaire lorsque le coût de la vie s'élève) ; que l'affluait à la Banque de France (ce qui est extraordinaire aussi lorsqu'on est obligé d'arrêter chaque jour des gens qui tâchent d'en exporter en cachette), et que, enfin, il n'y avait qu'une ombre au tableau de notre prospérité. Cette ombre légère était due au fait que certains membres du « grand patronat », des métallurgiques surtout, refusaient de prendre des commandes fermes. Comment expliquer une conduite aussi étrange, de la part de gens qui ne travaillent généralement que pour prendre des commandes ? D'après l'orateur, elle était due uniquement et tout simplement à ce que les métallurgistes sont les ennemis de M. Léon Blum et veulent à tout prix avoir « expérience ». (Pas d'autre explication : « ne donnait pas les raisons de cette stupide opposition à une expérience dont on venait d'énumérer les bénéfices. Mais, toujours d'après l'orateur, on saurait les mettre au pas « avec l'appui des masses et des classes moyennes ». Il n'y en avait que « pour 48 heures ». On ne disait pas non plus comment on aurait raison de leur résistance. Serait-ce en les expropriant, en nationalisant leurs usines ?

Je croyais recevoir les échos de quelque réunion électorale où il s'agit surtout d'échauffer quelques partisans généralement peu renseignés sur les faits et peu difficiles sur le choix des arguments. Celui qui débitait toutes ces sottises n'était pas un orateur de réunion publique : il n'était autre que M. Spinasse, notre propre ministre de l'économie nationale.

Je ne connais pas M. Spinasse : je n'ai aucun parti-pris contre lui. Les intérêts particuliers des métallurgistes ne sauraient me toucher spécialement : je ne suis qu'un modeste fonctionnaire, fils d'ouvrier (c'est même pour cette raison que je vous demande de ne pas signer cette lettre : M. Spinasse est plus puissant que moi et je commence à comprendre que l'expression des opinions n'est plus tout à fait libre). M. Spinasse a le droit d'être satisfait de l'œuvre du front populaire : ce dernier l'a fait ministre.

Mais je crois que, appartenant probablement aux masses ou aux classes moyennes sur lesquelles compte M. Spinasse, je puis dire qu'il y a encore, parmi elles, beaucoup d'acharnés républicains. Ceux-là tiennent à la paix, même et surtout civile et croient que la République est le gouvernement de tous, même des métallurgistes. Ils sont attachés à nos habitudes de libre discussion et de libre examen, que la T.S.F. ne permet guère. Ils croient enfin que la T.S.F. devrait être impartiale. Elle aurait mieux à faire, selon eux que de recueillir, surtout de la bouche d'un ministre, et de propager des affirmations qui charment la vérité ou le bon sens à tel point que les étrangers qui les entendent pourraient se demander, au cas où elles ne suscitieraient aucune réaction chez nous, si les Français sont en majorité des imbéciles ou des pleutres.

C'est la discussion d'une loi sur la presse qui m'a fait faire aujourd'hui, entre beaucoup d'autres, les réflexions qui précèdent. Faites-en ce que vous voudrez et, si vous n'en faites rien, considérez-les comme un hommage à la pondération, au bon sens et pour tout dire, au talent qui se manifestent dans les articles politiques du Journal du Lot. Ce sont des qualités dont le « Radio Journal de France », est souvent dépourvu. O. D.

### Vol d'un vélo

M. Louis P..., demeurant rue Saint-Urcisse avait laissé sa bicyclette devant la porte du restaurant Montfort. Quand il voulut la reprendre, elle avait disparu. Plainte a été portée à la police.

### Avion cadurcien

Le stade Lucien-Desprats sera aujourd'hui le théâtre d'une des plus grandes rencontres de la saison. Les deux équipes seront animées d'un même désir de vaincre pour son classement dans le championnat.

L'équipe de Beaumont se pare d'un brillant palmarès, car, en championnat, elle compte deux victoires et un match nul. Par contre, l'Avion Cadurcien a, jusqu'à présent, joué de malheur ; mais jouant sur son terrain, avec son équipe au complet, la victoire devrait lui sourire. Coup d'envoi à 14 heures 30 précises.

La partie sera arbitrée par M. Clamens, de Toulouse.

En lever de rideau à 13 heures : La Quercynoise contre Avion Cadurcien (Juniors)

Nous sommes heureux de constater le réveil de la vieille société cyclaire, qui a été la véritable pépinière de nos futurs rugbymen.

La Quercynoise viendra entraîner les jeunes joueurs de l'Avion, qui devront, dimanche prochain, défendre les couleurs cadurciennes contre le Stade Toulousain.

## Tribunal de Commerce de Cahors

Voici les résultats définitifs des élections au Tribunal de Commerce de Cahors.

Inscrits : 1.457 ; votants 624. Sont élus :

Juges titulaires pour 2 ans : MM. Alain Pcheyre, 622 voix ; Roger Cappus, 624 voix.

Juge titulaire pour un an : M. Eugène Rollés, 622 voix.

Juge suppléant : M. Clément-Grandcourt, 607 voix.

## Les artistes Quercynois à l'honneur

Nous apprenons avec plaisir que notre jeune compatriote, Mlle Suzanne Delbreil, élève à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, vient d'obtenir une médaille d'argent à l'exposition des Beaux-Arts organisée par la municipalité d'Asnières.

Nos vives félicitations à cette jeune et sympathique artiste.

## Allocations familiales aux agriculteurs

La Caisse mutuelle agricole d'allocations familiales du Lot (maison de l'Agriculture rue Emile-Zola, à Cahors), est agréée pour assurer le service des allocations familiales prévues par la loi du 11 mars 1932, dans le département du Lot, et pour les professions agricoles telles qu'elles sont définies par le décret-loi du 30 octobre 1936.

## La Boule Cadurcienne

Le banquet annuel de la Société aura lieu le dimanche 20 décembre, à 12 h. 30, dans les salons du restaurant Dages, boulevard Gambetta.

Le prix du banquet a été fixé à 20 francs.

Rendez-vous à 11 heures, café d'Champ-de-Mars, l'appartenance sera offert par le camarade Bras.

MM. les Membres honoraires et actifs qui désirent y participer sont invités à se faire inscrire le plus tôt possible, et, au plus tard, pour le 17 décembre, dernier délai.

Les adhésions sont reçues, dès à présent, par MM. Sastres, commissaire de police, et Bras, café du Champ-de-Mars. — Le Bureau.

## Mort suspecte

Le 15 novembre, le nommé Fernand Comtes, 35 ans, fut trouvé couché sur le chemin de Plantout à Montcléra, vers 22 h. 30. Il succomba le lendemain. Comtes avait assisté au banquet des Anciens Combattants et aurait bu plus que de raison. Mais il paraîtrait que lorsqu'on l'apporta à son domicile, il portait des traces d'écorchures au visage et avait le bras gauche fracturé.

Plainte a été portée par Mme Moutié, sœur de Comtes. Elle prétend qu'on aurait versé dans les boissons bues par Comtes du tabac ou du poivre. Une enquête est ouverte par la gendarmerie.

Pour les réservistes de la classe 1907

Il vient d'être décidé que les dispositions de la feuille de recensement du 29 octobre 1936 relative à l'envoi d'un titre de libération définitive annulant les fascicules de mobilisation détenus par les hommes appartenant à une classe déchargée d'obligations militaires seraient appliquées, pour la première fois, aux réservistes dont la classe a été déchargée de toutes obligations militaires à la date du 11 octobre 1936 (classe 1907).

## ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 5 au 12 novembre 1936

### Naissance

Francoeur André, rue Wilson.

### Publications de mariages

Polack Valentin, sous-lieutenant au 16<sup>e</sup> R.T.S. à Cahors, et Castinel Denise, s. p. à Toulon (Var).

Bénévent Auguste, peintre en bâtiment à Cahors et Falons Maria, s. p. à Combes (Aveyron).

Tianfarani Antoine, sergent-chef au 16<sup>e</sup> R.T.S. à Cahors et Nicolai Rose, s. p. à Arles (Bouches-du-Rhône).

### Mariages

Gay Mathieu, charcutier et Crabol Elise, ouvrière d'imprimerie.

Sauvagnac Valentin, maréchal des logis, au 117<sup>e</sup> d'artillerie et Lachaud Camille, s. p.

### Décès

Bouzu Philomène, veuve Ségaud, s. p., 79 ans, rue des Badernes, 7.

Pons Rose, veuve Bailly, s. p., 78 ans, rue du Château-du-Roi, 24.

Penet François, ancien négociant, 53 ans, quai Regourd, 20.

Soubiroux Hélène, épouse Ravadat, s. p., 58 ans, Combes de Peyrolis.

Correch Joséphine, veuve Cluzel, s. p., 76 ans, rue Nationale, 71.

Loustau Marie, veuve Gouardères, s. p., 77 ans, rue des Cadourques.

## Mais oui, Mesdames!

pour vos cheveux si fragiles rien n'a été trouvé de mieux que le ZOTOS pour leur conserver toute leur beauté, leur vitalité, et les rendre encore plus brillantes et plus soyeuses APRÈS un Indéfrisable.

Seul le sachet ZOTOS avec les huiles dosées selon la nature de vos cheveux, peut vous donner ces merveilleux résultats.

Ce travail délicat qui demande de longues années d'expérience, vous l'obtiendrez en toute sécurité, à un prix raisonnable, à la

Maison POPOVITCH spécialiste réputé

Ses 15 années de pratique dans l'Indéfrisable sont, pour vous, la meilleure garantie.

4, rue Mal-Foch, CAHORS. — Tél. 170

## CHRONIQUE AERONAUTIQUE

Cette semaine 6 h. 45 de vol ont été effectuées dont 4 h. 15 en double commande par MM. Combette et Sudre, sous la direction du moniteur Dubosc. Se sont entraînés seuls MM. Barthélémy, Barreau et Delpech.

L'aviation française a été cruellement frappée par la disparition de Mermoz et de ses camarades dans l'Atlantique sud, nous nous associons par une pieuse pensée au deuil qui vient de frapper la France entière et nous pleurons celui qui dans ces temps de veulerie universelle sut donner un exemple permanent du courage le plus pur.

## Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de Mme Jean

## SI CHAQUE HOMME ETAIT MEDECIN

il comprendrait mieux pourquoi  
Kruschen fait tant de bien

Quand on connaît, si peu que ce soit, le fonctionnement de l'organisme humain, il suffit de regarder la formule de Kruschen pour se rendre compte aussitôt de l'action bienfaisante que cette combinaison de sels minéraux naturels peut exercer sur notre santé.

L'analyse est sur le flacon. Il y a du sodium et du magnésium pour stimuler les organes d'élimination (foie, reins, intestin). Pour nourrir les tissus, il y a le potassium, qui est un tonique. Il y a également certains sels possédant l'heureuse propriété de dissoudre l'acide urique, ce pourvoyeur de rhumatismes. Kruschen, en un mot, stimule et régularise vos fonctions vitales essentielles : digestion et élimination. Il supprime la constipation et les misères qui en résultent. Il combat les rhumatismes en supprimant leur cause : l'acide urique. Il rend votre sang pur et vigoureux, de sorte qu'en très peu de temps votre organisme libéré connaît une activité nouvelle.

Commencez dès demain à prendre chaque matin, dans votre café ou votre thé, une « petite dose » de Kruschen. Vous éprouverez bientôt une parfaite sensation d'équilibre et cette légèresse de corps et d'âme qui est proprement la « sensation Kruschen ».

Sels Kruschen, toutes pharmacies : 9 fr. 75 le flacon ; 16 fr. 80 le grand flacon (suffisant pour 120 jours).

plus possible de ceux accordés aux réseaux de grand trafic.

Notre population constate avec plaisir que grâce à la vigilance de ses mandataires elle obtiendra enfin satisfaction. Ainsi les intérêts des usagers et des commerçants seront sauvegardés.

### Concots

**Carnet de deuil.** — La commune de Concots vient de perdre son doyen, M. Michel Baptiste, décédé mercredi dernier. Le défunt avait 97 ans révolus étant né le 3 novembre 1839. Il avait fait la guerre de 1870 et avait obtenu la médaille militaire ; il jouissait en outre de la pension d'ancien combattant. Il avait toujours eu une santé de fer, comme on dit. Tout récemment il se plaisait encore à dire qu'il n'avait jamais eu recours au médecin et qu'il espérait continuer. Les remèdes préventifs de son choix étaient surtout un bon verre de vin et un café copieusement arrosé de gnole. La vieillesse l'avait rendu sourd et avait bien affaibli sa vue ; c'était ses seules infirmités apparentes. Mais il restait toujours lucide, alerte, mangeant bien et sans régime spécial.

Cependant depuis une vingtaine de jours son organisme s'affaiblissait. Et ce fut la mort sans trop de souffrances et sans maladie pour ainsi dire, mais de simple usure. Il s'est éteint comme une chandelle qui arrive à son bout final.

**Aux obsèques** outre les parents et les amis, les anciens combattants de la commune ont tenu à accompagner leur ancien camarade à sa dernière demeure avec l'emblème de la Patrie. Nos sincères condoléances à la famille.

### Puy-Evêque

**Déclarations de vins.** — Superficie plantée : 347 ha. 2 v. Vins : stock existant : 119 hl. 10 ; vin blanc : 8 hl. 60 ; vin rouge : 4.123 hl. 10 ; appellation d'origine (Cahors), 234 hl. 40.

**Etat civil du mois de novembre.** — Naissance : Delrieu Paulette-Marie-Rose, à Loupiac. Décès : Marie-Apollonie Pellissier, Vve Calasson, 72 ans, à Meaux ; Joulia Baptiste, 86 ans, à Martignac ; Clémentine Capmas, veuve Lourmet, 80 ans, à Puy-Evêque ; Gaston Aubert, 42 ans, à Puy-Evêque ; Joseph Imberty, 75 ans, à Puy-Evêque ; Marguerite Delsol, épouse Lacavalerie, 65 ans, à Puy-Evêque. Mariage : Louis Vidalens, cultivateur aux Junies et Marie Teysède, à Peyreménade.

**Avis de la mairie.** — Les propriétaires de chevaux, mulets et voitures sont invités à en faire la déclaration à la mairie avant le 31 décembre 1936.

**Recensement de la classe.** — Les jeunes gens nés du 1<sup>er</sup> janvier 1916 au 31 décembre 1917 sont invités à se présenter à la mairie. Doivent se présenter même ceux qui ne sont pas nés dans la commune de Puy-Evêque.

### Duravel

**Recensement des chevaux, mulets, bûts et voitures hippomobiles.** — Les propriétaires possesseurs de chevaux, mulets, voitures, charrettes, bûts, etc. sont tenus de se présenter à la mairie avant le 1<sup>er</sup> janvier 1937 au plus tard pour faire leur déclaration, faute de quoi ils seront passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 5.000 francs.

## UN ESTOMAC Irrité par un excès d'acidité

Lorsque vous avez des brûlures et des régurgitations acides, c'est que votre estomac est trop fort ; il y a donc excès d'acidité. Cet excès d'acidité, lentement mais sûrement, irrite les parois de l'estomac et peut mener à des troubles chroniques et graves. Dès que vous sentez que vous digérez mal, combattez cet excès d'acidité en absorbant un peu de Magnésie Bismurée. Trois minutes après vos maux auront disparu car la Magnésie Bismurée est l'anti-acide par excellence et aucun remède contre les maux d'estomac, quel qu'il soit, n'agit aussi vite et aussi efficacement. Dès que vous ressentez la moindre sensation de brûlures, de flatulences, de renvois acides, d'égrèurs, migraines après les repas, ou insomnies régulières, prenez de la Magnésie Bismurée et vous serez soulagés. Toutes pharmacies en poudre et comprimés.

## Arrondissement de Figeac

### Figeac

**Le nouveau sous-préfet de Figeac.** — M. Georges-Victor Augé, le nouveau sous-préfet de Figeac, est né à Orléans en 1910. Licencié ès lettres, il fut nommé, chef de Cabinet du préfet de la Savoie, le 1<sup>er</sup> septembre 1932 ; le 1<sup>er</sup> juillet 1934, chef de cabinet du préfet d'Oran et en 1936, chef de cabinet du préfet de la Loire.

**Syndicat d'initiative.** — Les membres adhérents au Syndicat d'initiative sont invités à assister à l'Assemblée générale qui aura lieu le jeudi soir, 17 courant, à 20 heures 30 dans une salle de la mairie. Ordre du jour : Compte rendu de l'exercice 1936. — Rapport moral du secrétaire. — Compte rendu financier du trésorier. — Election d'un tiers des membres de la Commission, dont le mandat est à expiration. En vertu des statuts les membres sont rééligibles. — Divers. — Le Président : A. DELMAS.

**Enseignement secondaire.** — M. Pierre Cazarré, ancien élève du collège Champollion, est nommé maître d'internat au collège de St-Gaudens. Félicitations.

**Service des pharmacies.** — Aujourd'hui dimanche le service sera assuré par la pharmacie Delmas, Pont Gambetta.

**Etat civil du 27 novembre au 11 décembre.** — Naissances : Delroc René-Gustave ; Joannidis Charles ; Beauville René-Henri-André.

**Décès :** Vauris Marie-Julie, veuve Cahannes, 79 ans ; Bessières Aline, veuve Pouget, 85 ans ; Lelarge Charles-Albert, 77 ans ; Terrier Francisque, 70 ans.

### Laval-de-Cère

**A l'usine.** — La semaine de quarante heures est entrée en application dans l'usine électro-métallurgique depuis lundi dernier. La sortie journalière s'effectue à 16 h. 40.

**La foire.** — La dernière foire fut peu animée en raison de sa coïncidence avec celle de St-Céré. Les quelques porcs gras amenés se vendirent 270 à 280 francs les 50 kilos.

### Teysieu

**Obsèques.** — Mardi ont été célébrées les obsèques de Mme Mathilde Lerm, décédée à l'âge de 76 ans. Une nombreuse assistance a suivi le convoi funèbre et a témoigné à la famille de la regrettable disparue de vives sympathies.

### Quissac

**Enseignement.** — Nous apprenons avec plaisir que Mlle Antonia Delpon, pourvue du brevet supérieur, vient d'être nommée, en qualité d'institutrice suppléante, à Diennes (Nièvre). Nos félicitations à notre excellente compatriote.

## LES BRONCHITES ÉPUIANTES

Les rhumes négligés ou les bronchites passées à l'état chronique diminuent la résistance de l'appareil respiratoire qui a le plus urgent besoin d'être fortifié. Le Pulmoll, outre qu'il arrête la toux et sèche peu à peu l'expectoration, fortifie, tonifie, renforce les bronches et l'appareil respiratoire tout entier. Non seulement il apporte au malheureux « chronique » des voies respiratoires un soulagement profond et durable, mais il le cuirasse contre de nouvelles attaques. Bien exiger le Pulmoll. 10 fr. 50. Toutes pharmacies.

## Arrondissement de Gourdon

### Salviac

**Match de football.** — Dimanche 13 décembre, le Club Athlétique Salviacois ira en déplacement à Lalbenque en match de championnat 2<sup>e</sup> série. Ce match sera un des plus importants de la saison aussi nos équipiers se sont-ils entraînés vaillamment pour cette rencontre.

Les supporters qui désireaient faire se déplacement sont priés de se présenter à 12 heures, dimanche chez M. Rigouste Marius, président du C.A.S.

### Dégagnac

**Bureau de la perception.** — Le bureau de la perception de Salviac sera fermé du 10 décembre au 15 décembre 1937.

**Recensement des conscrits.** — Les jeunes gens nés du 1<sup>er</sup> juin 1916 inclus, au 31 décembre 1917 inclus, doivent se présenter au plus tôt à la mairie, en vue de la formation de la liste de conscription de la deuxième fraction de la classe 1936 et de la 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> fraction de la classe 1937.

**Recensement des chevaux.** — Les possesseurs de chevaux, juments, mulets, mules, bûts et voitures hippomobiles, doivent en faire la déclaration à la mairie avant le 16 janvier 1937.

**Foire.** — Voici les cours : Bœufs de boucherie, 180 à 200 fr. (marché bien fourni) ; bœufs d'attelage : gros bœufs, 4.500 à 5.000 fr. ; doubles, 3.500 à 4.500 fr. ; bourrelets, 1.800 à 3.000 fr. Veaux de lait, 4 à 5 fr. le kilo.

Moutons gras, 3 fr. 75 ; agneaux, 4 fr. 50 ; moutons d'élevage, 120 à 150 francs ; brebis 200 à 240 fr. ; porcelets, 120 à 160 fr. la pièce ; porcs gras, 280 à 310 fr. les 50 kilos.

**Marché à la volaille :** poulets, 4 fr. 50 ; poules, 4 fr. ; oies grasses, 6 fr. 25 ; canards, 6 fr. ; œufs, 6 fr. 50 ; lapins, 2 fr. 25 ; oies à engraisser, 100 fr. la paire ; foies gras, 22 fr.

**Marché aux légumes bien fourni.** Carottes, 0 fr. 75 à 1 fr. ; choux pommés, 0 fr. 50 ; poireaux, 1 fr. 25 ; navets, 0 fr. 30 pièce ; céleri, 1 fr. 50 ; oignons, 1 fr. le paquet ; salisifs, 1 fr. 40 ; scorsonères, 1 fr. 75 ; sala-

des, 0 fr. 50 ; choux de Bruxelles, 1 fr. 75 le kilo ; ail, 4 fr. les 25 têtes ; pommes à couteau, 1 fr. 50 la douzaine.

**Fourrages :** foin, 12 fr. ; regain, 10 francs ; paille, 10 fr., le tout les 50 kilos.

Rondins, 130 fr. les 4 mètres ; fagots, 50 fr. le cent.

Vins, pas d'affaires. Gibier : lièvres, 28 à 30 fr. ; lapins, 8 francs.

### Souillac

**Obsèques.** — Samedi ont été célébrées les obsèques de Mme veuve Lafargue, décédée à l'âge de 75 ans. Une foule nombreuse a suivi le convoi funèbre de la regrettable disparue qui était la belle-mère de M. Rouland, boulanger-pâtissier à Souillac.

Nous adressons à Mme et M. Rouland, à la famille nos sincères condoléances.

## Une OCCASION de la Succursale CITROËN

Conduite intérieure  
C4-F, 9 CV. — Parfait état  
Facilités de paiement

## DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 20.

**L'ex-roi Edouard a quitté Londres.** — On ne sait pas, précisément, à bord de quel bateau s'est embarqué Edouard Windsor, cette nuit. C'est à bord du yacht « Enchanteress » qui, déjà, a amené le roi en France, à l'occasion des cérémonies de Vimy, ou à bord d'un des deux destroyers « Fury » ou « Wolfhound » qui étaient sous pression à Portsmouth. Toujours est-il qu'il n'y a que trois bateaux qui ont quitté le port, cette nuit pour une destination inconnue. On assurait, à Londres, ce matin, que l'ex-roi, M. Windsor, resterait en mer au moins deux jours, c'est-à-dire durant le temps que se dérouleront, en Angleterre, les cérémonies au cours desquelles le nouveau roi doit prendre définitivement possession du pouvoir.

**Mermoz n'a pas été retrouvé.** — De Paris. — On a maintenant l'explication de la nouvelle qui, malheureusement, s'avère fautive, qui a fait croire que Mermoz était retrouvé. L'origine de cette nouvelle est due à une regrettable confusion de Couzinet, vieux camarade de Mermoz, qui avait reçu deux télégrammes pressants de personnes proches du disparu, lui signalant que plusieurs radiesthésistes, consultés, séparément, estimaient que la « Croix-du-Sud » pourrait flotter à 1.200 kilomètres, à l'est de Rocher-St-Pierre. Il avait, alors, demandé au ministre de la marine et du département aéronautique brésilien d'accorder, immédiatement, leur concours aux recherches qui pourraient être faites dans cette zone. Ce concours lui fut aussitôt accordé par les autorités brésiéliennes. C'est ce qui a donné lieu à ce doublement malentendu. Il semble bien, en effet, que ce quiproquo soit né dans le milieu brésilien de la marine par suite de la précision apportée par l'ingénieur Couzinet, sur un point éventuel d'amerrissage.

**AVIS DE DÉCÈS**  
Madame et Monsieur André VALADE ;  
Madame et Mademoiselle MOURGUES  
Armande ;  
Madame VALADE et ses filles Mary-Louise et Odette et tous les autres parents ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher petit

**Serge VALADE**  
décédé le 10 décembre, à l'âge de 6 mois 1/2, et vous prient d'assister à ses obsèques qui auront lieu le dimanche 13 décembre à 13 heures 1/4 en l'Eglise Cathédrale.  
Réunion maison mortuaire, 2, avenue Jean-Jaurès.

**AVIS DE MESSE**  
Une messe sera célébrée en l'Eglise Cathédrale, le mercredi, 16 courant, à 8 heures pour le repos de l'âme de  
**Madame Vve SERRES**  
Ancienne Concierge au Lycée Gambetta  
De la part de la famille.

**REMERCIEMENTS**  
Monsieur Jean LASAYGUES, industriel, et Madame, née GOUARDÈRES ;  
Madame et Monsieur GOUARDÈRES, de Toulouse et leur fils Jean ;  
Madame et Monsieur René CASSÉ, de Foulouse, et leur fils Guy ;  
Mademoiselle Marie GOUARDÈRES ;  
Madame et Monsieur Paul GOUARDÈRES et leur fils, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de  
**Madame GOUARDÈRES Marie**  
pieusement décédée dans sa 77<sup>e</sup> année.

Les personnes qui ont porté à teindre, chez un teinturier de la rue Foch, le mardi soir 24 novembre, la fourrure en astrakan gris, qu'elles avaient ramassée sur la Place des Petites-Boueries, le jeudi soir 19 novembre, sont instamment priées de la rapporter soit au Bureau de police, soit au Bureau du Journal. Bonne récompense.

**Julien THERON**  
vous offre des FLEURS NATURELLES  
de premier choix, des ARTICLES  
FUNÉRAIRES exclusifs, et en plus  
des BONS DE PARTICIPATION à la  
LOTÉRIE NATIONALE  
sans augmentation de prix

**CHASSE — PÊCHE — COUTELLERIE**  
Pour cadeaux  
Couteaux de table et de poche. Services couverts argentés. Articles et accessoires de chasse et de pêche.  
**N. BESSON, armurier**  
Boulevard Gambetta, 83 — CAHORS

**BRULERIE MODERNE**  
33, Rue Nationale CAHORS  
"CAFÉS ANDRÉ"  
Supérieurs aux meilleurs

**Alimentation SARDA**  
Boulevard Gambetta et Halle Cahors  
Lundi en réclame  
100 boîtes, pois St-Louis, mi-fins, la boîte, 1 fr. 95 ; 2 boîtes tomates coupées, 3 fr. 95 ; Beurre, la 1/2 livre, 4 fr. 50 ; Biscuits, le 1/2 kilo, 3 fr. 95 ; Bourgogne, la bouteille, 4 fr. 25.

**Baisse sur le lait**  
HALLES DE CAHORS  
Alimentation Mme DELMAS  
Lait frais tous les jours à volonté  
à 1 fr. 10 le litre

**DONNER...**  
des produits de première  
qualité à prix réduits  
...C'EST FACILE  
Mais il faut acheter au producteur  
et vendre au consommateur  
Une seule maison travaillant dans ces  
conditions à Cahors, c'est  
**MIDI-DESSERT**  
Place Clément-Marot  
Tous les fruits et primeurs  
Confitures fabriquées par la Maison  
Beurre du Cantal  
et bientôt ouverture d'un  
**RAYON DE BISCUITERIE**  
Spécialité de pommes à couteau

**Automobiles  
SIMCA-FIAT**  
A quoi tient le succès de la SIMCA-FIAT ?  
A sa faible consommation ;  
A ses quatre vitesses, 3<sup>e</sup> silencieuse et synchronisée ;  
A ses 4 freins et amortisseurs hydrauliques ;  
A son confort, son élégance, son endurance.  
Agent : PRADIE, CAHORS

**P. FRANCÈS**  
Boulevard Gambetta  
Tél. 64  
Le seul atelier de la Région  
qui vous dépannera immédiatement quelle que soit la marque  
de votre poste.

**Retenez bien cette adresse  
chez FRANÇOIS**  
38, rue Nationale  
Préviens sa nombreuse clientèle qu'il a reçu, cette année, un grand assortiment de galoches en tous genres.  
François étant le seul outillier pour les remontages des sabots en tous genres.  
Chez François, toutes réparations de chaussures, exécutées d'une façon parfaite et à des prix les plus réduits.

**A VENDRE**  
**Fonds de Commerce**  
CAFÉ-RESTAURANT  
très bien situé, bon rapport, petit prix  
Pour tous renseignements, s'adresser  
Bureau du Journal

**A LOUER**  
**Appartement  
de 6 pièces**  
sur le même palier, eau, gaz, électricité  
cave et grenier, petit jardin attenant  
S'adr. : L. MICHELET, 14, Bd Gambetta  
CAHORS

**A LOUER**  
**Plusieurs maisons seules**  
avec jardins, avec ou sans chauffage  
central et garages. — Salles de bains  
BEL APPARTEMENT non garni  
et plusieurs appartements garnis  
ou non garnis  
S'adresser : Mme LUGOL,  
81, Boulevard Gambetta, CAHORS

**Chassez ! LA DOULEUR**  
... SANS DANGER !



Le Docteur B... des environs de Lille, déclare :  
"Aspro n'affecte pas l'estomac. J'ai eu l'occasion d'expérimenter les comprimés d'Aspro dans diverses manifestations de douleurs. L'action nette de ce produit, jointe à sa parfaite tolérance par l'estomac, en font un antinévralgique de choix, que je préfère aux comprimés d'aspirine du commerce."

## 'ASPRO' N'AFECTE PAS L'ESTOMAC

Message d'espoir ! Message de ceux qui savent à ceux qui souffrent ! Les médecins eux-mêmes vous disent qu'Aspro chasse la douleur sans danger pour l'organisme. Pourquoi vous laisser torturer par la migraine, les névralgies, les rhumatismes, quand vous avez sous la main la certitude d'une vie plus heureuse... Cassez de crainte ces brûlures d'estomac que les calmants ordinaires laissent après leur passage : Aspro est si pur, que vous ne le sentirez même pas dans l'estomac. C'est si vrai qu'un enfant peut prendre Aspro ! Des milliers de cas ont définitivement prouvé qu'Aspro :  
chasse une violente migraine en 5 minutes  
soulage les rhumatismes en une nuit  
calme les névralgies en quelques instants  
Même si votre affection est chronique, faites l'essai loyal d'Aspro. Vous avez tant à y gagner : Aspro va vous rendre le sourire, il va transformer votre vie !

PRENEZ  
**ASPRO**  
CONTRE  
migraines  
névralgies  
rhumatismes  
insomnie  
rhume - grippe

Le modèle d'essai  
la boîte de  
10 comprimés  
la boîte de  
25 comprimés  
la boîte de  
60 comprimés

2. »  
3.75  
7.50  
15. »

**GRAMMONT**  
la note juste  
Exclusivité : R. LASBOUYGUES  
ELECTRICITÉ-QUINCAILLERIE  
87, Bd Gambetta, CAHORS  
SOUS-AGENTS DEMANDÉS

**Jean ICHES**  
SEUL PRODUCTEUR  
vous offre pour les fêtes  
un grand choix de :  
CYCLAMENS, de 8 à 12 fr.  
AZALÉES, de 20, 22, 25, 30 et 35 fr.  
PLANTES VERTES, depuis 5 fr.  
ainsi que des fleurs de Nice  
AUX MEILLEURS PRIX  
Avant d'acheter, rendez-vous compte  
dans notre établissement de la  
qualité de nos marchandises  
et de la modération de NOS PRIX  
On livre à domicile.  
Téléphone N° 221.

**SANS-FILISTES !**  
N'oubliez pas qu'un poste de T.S.F. est un appareil électrique et que vous devez :  
1° Consulter un électricien pour vous donner des instructions techniques pour l'achat de votre poste ;  
2° Confier vos dépannages à un électricien expérimenté, et qui peut vous donner toute confiance.  
Pour cela adressez-vous à la  
**Maison BAUDIN**  
Electricien diplômé  
8, rue du Maréchal-Joffre, à CAHORS  
le plus ancien radio-électricien  
de la région et qui vous donnera  
de sérieuses références. Téléphone 164

**Madame...**  
Pour la gaieté de  
votre intérieur  
un croquis signé  
**Lora**  
Visitez son exposition, et  
choisissez-y le cadeau de  
Monsieur, qui, ravi, vous  
offrira votre parfum préféré  
Guerlain, Coty, Houbigant, etc...  
**Chez BERGOUNOUX**  
— 67, Boulevard Gambetta —  
du 21 novembre au 10 décembre 1936

**Mesdames,**  
Pour que vos enfants soient bien habillés et bien coiffés, adressez-vous à tout pour l'enfant « Chez ANDRÉ », 9, place du Marché. Vous y trouverez des manteaux coutures et classiques, à chepeaux assortis, robes, costumes garçonnet, manteaux et pélerines imperméables, bottes caoutchouc « l'Aigle ». Très grand choix de chaussures, layettes. Tout le trousseau complet pour bébé, les plus grande marques : Couches Tétra, Pierrette, Hydrex, Balby, Hygiette. Sous-vêtement Tricot Russe Octo ; culottes indéformables Perlette ; corset la Cigale.  
Pour vos cadeaux de Noël et du Jour de l'An, de très beaux articles  
Dans nos rayons chapellerie pour hommes, pas d'augmentation

**Soyez prudent sur la route et assurez-vous à la " FONCIÈRE " Assurances**  
TRANSPORTS - ACCIDENTS  
VOL - AVIATION - INCENDIE  
Siège Social :  
48, 50, rue N.-D.-des-Victoires, PARIS  
Agence de Cahors :  
15, Avenue de Freycinet  
**COUDERC-NOUAILLAC**

**Souples, rapides et solides  
sont les vélos**  
**Lionnette et Divonnette**  
Fabrication Ravat  
Pour vos vélos, adressez-vous maison  
MARMIESSE, 1, place St-James, Cahors.

**A VENDRE**  
**Machine à écrire**  
d'occasion, très bon état  
Prix intéressant  
S'adresser : Bureau du Journal

**Station Service Radio**  
**A. MANDON**  
CAHORS - 17, Rue Maréchal-Foch, 17 - CAHORS  
Téléphone 225  
Dépannage des Récepteurs de toutes Marques  
dans nos Ateliers par un Ingénieur Spécialiste  
Radio-Electricien - Plus de 1.000 réparations  
effectuées à ce jour - Devis sur demande  
Prix modérés - Travail garanti

### Femmes qui souffrez

de Maladies Intérieures, Métrite, Fibrome, Hémorragies, Suites de Couches, Ovarites, Tumeurs, Pertes blanches.

**REPRENEZ COURAGE**

car il existe un remède incomparable, qui a sauvé des milliers de malheureuses condamnées à un martyre perpétuel, un remède simple et facile, qui vous guérira sûrement, sans poisons. C'est la

**JOUVENCE DE L'ABBE SOURY**

FEMMES qui SOUFFREZ, auriez-vous essayé tous les traitements sans résultat, que vous n'avez pas le droit de désespérer, et vous devez, sans plus tarder, faire une cure avec la JOUVENCE DE L'ABBE SOURY.

La Jouvence de l'Abbé Soury C'EST LE SALUT DE LA FEMME

FEMMES qui SOUFFREZ de Règles irrégulières, accompagnées de douleurs dans le ventre et les reins; de Migraines, de Maux d'estomac, de Constipation, Vertiges, Étourdissements, Varices, Hémorroïdes, etc. ; Vous qui craignez la Congestion, les Chaleurs, Vapeurs, Étourdissements et tous les accidents du RETOUR d'ÂGE, faites usage de la JOUVENCE DE L'ABBE SOURY Elle vous guérira sûrement.

La JOUVENCE DE L'ABBE SOURY, préparée aux Laboratoires Mag. DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les pharmacies.

PRIX : La Boîte 10 fr. 60

Bien exiger le véritable

JOUVENCE DE L'ABBE SOURY qui doit porter le portrait de l'Abbé Soury et en rouge la signature

Aucun autre produit ne peut la remplacer

### Offres d'emploi

**VOUS POUVEZ GAGNER 700 à 1.000 FR. PAR MOIS**

chez vous, dans loisirs, travail facile d'écritures, brochure gratis, enveloppe pour réponse. — Ecrite T. GABRIEL, à BIEVRES (S.-et-O.)

---

**LA REVUE HEBDOMADAIRE**

P.-Lucien Maulvault : Vicente, el Requete (1). — Lucie Chevalley-Sabatier : Gustave Flaubert et sa sœur Caroline, d'après leur correspondance inédite (1839-1846). — A. Voisin : Le Mouvement « Métiers français ». — Georges Imann : Jeanne-la-Folle, Reine amoureuse et démente (IV). — Georges Bozona : Trois « Communistes » : III. Un réfractaire : Jules Vallès (fin). — Robert de Traz : Le Théâtre : La Rabouilleuse, par Emile Fabre. — Ma liberté, par Denys Amiel. — Un homme comme les autres, par Armand Salacrou. — Français Le Grix : La Politique : Titus.

Plon, 8, rue Garancière, Paris. — 45<sup>e</sup> Année. N° 50. Trois francs.

### Soyez pratique...

VOUS DÉMÉNAGEZ FAITES-LE FAIRE PAR CHEMIN DE FER CE SERA PLUS SUR PLUS ÉCONOMIQUE puisque vous pourrez VOYAGER A 1/2 TARIF

vous, votre famille et vos domestiques, pour vous rendre à votre nouvelle résidence.

Pour bénéficier de cet avantage, demandez à votre démouleur d'expédier votre mobilier au TARIF PV: 24-124

Renseignements sur ce TARIF dans toutes les gares des Réseaux français

Etude de Maître Robert SÉGUY, Liégeois en droit, Avoué à Cahors, rue St-Pierre

### VENTE SUR LICITATION, LES ÉTRANGERS ADMIS, EN TROIS LOTS

d'immeubles en nature de grange, patus, bois, friches, pré, terres labourables, sis sur les Communes d'Espère, Boissières et Calamane (Lot), dépendant des successions de Jean MARTIN, dit Pons, et de Marie VERTUT, son épouse, quand vivaient demeurant à Espère.

L'Adjudication aura lieu le JEUDI SEPT JANVIER MIL NEUF CENT TRENTE-SEPT, à QUATORZE HEURES, par devant Monsieur le Président du Tribunal Civil de Cahors, au Palais de Justice de la dite ville.

On fait savoir à qui il appartiendra :

Un vertu et en exécution d'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal civil de Cahors, le premier juin mil neuf cent trente-quatre, enregistré et signifié, lequel a ordonné la vente aux enchères publiques, par devant Monsieur le Président du Tribunal civil de Cahors, des immeubles dépendant des successions de Jean MARTIN, dit Pons, et de dame Marie VERTUT, son épouse, quand vivaient demeurant à Espère, préalablement au partage des dites successions, le dit jugement étant définitif, et qu'aux requêtes, poursuites et diligences de :

Madame MASSON Mathilde-Marie, Veuve MARTIN Augustin-Eutrope, ménagère, demeurant à Gisors, Cité Couvée, trois, faubourg de Paris, agissant tant en son nom personnel que comme tutrice légale de sa fille mineure Raymonde-Andrée MARTIN, ayant Maître Robert SÉGUY, Licencié en droit, comme avoué constitué près le Tribunal civil de Cahors,

d'une part,

Et : 1<sup>o</sup> Madame Veuve MARTIN Jean, demeurant à Caylus, 2<sup>o</sup> Monsieur MARTIN Gilbert, demeurant également à Caylus, 3<sup>o</sup> Monsieur MARTIN Robert, demeurant aussi à Caylus, 4<sup>o</sup> Demoiselle MARTIN Ernestine, demeurant à Caylus, 5<sup>o</sup> Monsieur MARTIN Lucien, demeurant à Cahors, rue Emile-Zola,

6<sup>o</sup> Monsieur O'CONNOR Bernard, demeurant 1201 B'Dway, Juniata, Sta. Altoona, Penna, U.S.S., pris en sa qualité d'administrateur légal des biens de sa fille mineure, Monique O'CONNOR, venant en représentation de sa mère décédée, Andrée MARTIN,

ayant Maître Robert SÉGUY, Licencié en droit, comme avoué constitué près le Tribunal civil de Cahors,

d'autre part,

7<sup>o</sup> Dame MARTIN Valérie, épouse PEYRALADE, et ce dernier, demeurant ensemble à Nuzéjols, le mari pris pour assister et autoriser son épouse, 8<sup>o</sup> Dame Valentine MARTIN, demeurant à Espère, 9<sup>o</sup> Monsieur MIRAN Valentin, propriétaire, demeurant à Caix, commune de Luzech, 10<sup>o</sup> Dame MIRAN Marie-Rose, épouse BAUDELL Gaston, propriétaire, et ce dernier, demeurant ensemble à Douelle, le mari pris pour assister et autoriser son épouse, 11<sup>o</sup> Monsieur MIRAN Louis, propriétaire, demeurant à Calvignac, commune de Luzech, 12<sup>o</sup> Monsieur MIRAN Elie, propriétaire, demeurant à Caix, commune de Luzech, pris tant en son nom personnel que comme tuteur légal de son fils mineur Albert MIRAN, demeurant avec lui, 13<sup>o</sup> Mademoiselle MIRAN Nelly, résidant à l'Ecole d'Infirmières de Toulouse, 14<sup>o</sup> Monsieur MIRAN André, propriétaire, demeurant à Puybrac, près Toulouse, 15<sup>o</sup> Maître Pierre DESPRATS, Licencié en droit, comme avoué constitué près le Tribunal civil de Cahors,

aussi d'autre part,

En présence de Monsieur Lucien MARTIN, demeurant à Cahors, rue Emile-Zola, pris en sa qualité de subrogé-tuteur de

la mineure Raymonde-Andrée MARTIN, nommé en cette qualité par décision du Conseil de famille de la dite mineure, tenu sous la présidence de Monsieur le Juge de Paix de Cahors, le vingt-huit juin mil neuf cent trente, enregistré, appelé à la vente par exploit de Maître BOYER, huissier à Cahors, en date du vingt-huit novembre mil neuf cent trente-six, enregistré, et par les soins de Maître Robert SÉGUY, avoué à Cahors, et déposé au Greffe du Tribunal civil de Cahors, pour y servir de minute d'enchères, et où toutes personnes peuvent en prendre connaissance sans frais.

Un cahier des charges, contenant les clauses et conditions de la présente vente, a été dressé par les soins de Maître Robert SÉGUY, avoué à Cahors, et où toutes personnes peuvent en prendre connaissance sans frais.

### DESIGNATION DES IMMEUBLES à vendre

TELLE QU'ELLE RÉSULTE DU CAHIER DES CHARGES

**PREMIER LOT**

Ce lot comprendra :

Commune d'Espère

1<sup>o</sup> Un immeuble dans le bourg, comprenant maison d'une seule pièce, inhabité depuis longtemps, très mauvais état, une grange attenante appuyée au rocher, état meilleur que la maison, petit patus devant la grange, autre patus au-dessus de la maison, autrefois jardin, actuellement inculte, le tout figurant au plan cadastral sous le numéro cinq cent vingt-deux de la section A, pour une contenance de trois ares, soixante-dix centiares. Ce numéro formé par partie des numéros mille quatre cent trente et un et mille quatre cent trente-deux de l'ancien plan.

2<sup>o</sup> Petit article en bois, à « Combe de Catus », numéro deux cent quatre-vingt-sept (287) du plan, section A, ancien numéro quatre cent quarante-deux de la section A, contenance deux ares, cinquante centiares.

3<sup>o</sup> Un article en bois, ancien, truifère, à « Combe de Catus », numéro deux cent quarante et un (241), section A, formé des anciens numéros trois cent trente-cinq et trois cent trente-six de la section A, contenance quinze ares, quarante-cinq centiares.

4<sup>o</sup> Un article actuellement friche, à « Roulés », figurant au plan sous le numéro deux cent quatre-vingt-sept (287), section A, formé par partie des numéros trois cent vingt, trois cent vingt-deux, trois cent vingt-trois et trois cent vingt-quatre de l'ancien plan, contenance un hectare, un are, dix centiares.

5<sup>o</sup> Un article en bois à « Combe de Catus sud », numéro six cent quatre-vingt-dix-neuf (699), section A, formé de l'ancien numéro cinq cent trente et un, section A, contenance vingt-sept ares, trente centiares.

6<sup>o</sup> Un article en bois et friche, à « Souleillou de la Combe » et « Pech de Pouzard », numéros huit cent trente-cinq (835), huit cent trente-six (836), huit cent quarante (840) et huit cent quarante-deux (842), section A, formé par les anciens numéros sept cent dix-neuf, sept cent vingt, huit cent neuf, huit cent dix, huit cent onze, huit cent quatorze et huit cent quinze, section A, contenance un hectare, quarante-six ares, soixante-cinq centiares, une petite partie bas-fond, autrefois terre, mais depuis longtemps inculte.

7<sup>o</sup> Un article à « Combe de Sanayre sud », numéro neuf cent soixante-seize (976), section A, formé des anciens numéros neuf cent quatre et neuf cent cinq, section A, contenance soixante-troize ares, quatre centiares, en nature de bois.

8<sup>o</sup> Un article en bois, au tènement de « Las Ygues », numéro mille cent vingt-cinq (1.125), section A, formé par l'ancien numéro mille onze, section A, contenance vingt-huit ares, dix centiares.

Commune de Boissières

9<sup>o</sup> Une portion de bois, située à « Nauze », dépendant du numéro mille trois cent soixante-neuf (1.369), section D, pour une contenance de trente ares, vingt-deux centiares.

Ce lot, ainsi composé, sera mis en vente sur la mise à prix de dix-sept cents francs, ci. 1.700 fr.

**DEUXIÈME LOT**

Ce lot comprendra :

Commune d'Espère

Une parcelle de pré, au lieu dit « Les Frachives », dépendant du numéro quarante-neuf (49), section B, ancien numéro deux, section B, pour une contenance de neuf ares, soixante-cinq centiares.

Ce lot sera mis en vente sur la mise à prix de onze cents francs, ci. 1.100 fr.

**TROISIÈME LOT**

Ce lot comprendra :

Commune de Calamane

1<sup>o</sup> Une portion de terre labourable, située au lieu dit « Roulés », dépendant des numéros huit p. (8 p.) et neuf (9), section A, pour une contenance de quarante et un ares quatre-vingt-cinq centiares.

2<sup>o</sup> Un petit article en terre labourable, actuellement inculte, au même tènement de « Roulés », figurant sous le numéro quatre p. (4 p.), section A, pour une contenance de deux ares, trente-neuf centiares.

Ce lot sera mis en vente sur la mise à prix de dix-sept cents francs, ci. 1.700 fr.

**OBSERVATIONS**

Il est observé que l'acquéreur du premier lot devra se borner avec les héritiers de Jacques MARTIN, pour l'article de bois de « Nauze », commune de Boissières.

Il en sera de même pour les acquéreurs des deuxième et troisième lots, en ce qui concerne le pré de « Frachives », commune d'Espère, et la terre

### LOTISSEMENT ET MISE A PRIX

Les immeubles ci-dessus décrits et désignés seront mis en vente, avec toutes leurs appartenances et dépendances et servitudes actives et passives, en trois lots, et sur les mises à prix suivantes :

Le premier lot, tel qu'il est décrit ci-dessus, sur la mise à prix de mille sept cents francs, ci. 1.700 fr.

Le deuxième lot, tel qu'il est décrit ci-dessus, sera mis en vente sur la mise à prix de mille cent francs, ci. 1.100 fr.

Le troisième lot, tel qu'il est décrit ci-dessus, sera mis en vente sur la mise à prix de mille sept cents francs, ci. 1.700 fr.

### BAISSE DE MISES A PRIX

Monsieur le Président d'audience, commis à la vente, est autorisé à baisser définitivement les mises à prix ci-dessus fixées, faute d'enchères.

### PAIEMENT DES FRAIS

Tous les frais exposés jusqu'au jour de la vente, y compris la remise proportionnelle due à l'avoué poursuivant, seront payés par les adjudicataires, en diminution de leur prix, dans les dix jours de la vente, entre les mains de Maître Robert SÉGUY, avoué.

NOTA. — Par suite d'erreurs ou modifications possibles lors de la confection du plan cadastral, il est expliqué que l'indication des numéros cadastraux et des contenances est purement énonciative et que, par suite, la désignation ci-dessus lonnée n'engage en rien la responsabilité du poursuivant et le son avoué.

Fait et rédigé par moi, avoué poursuivant, soussigné, Cahors le 12 décembre 1930. R. SÉGUY.

Enregistré à Cahors, le sixième mil neuf cent trente-six, folio 7<sup>o</sup> case 1<sup>o</sup> eçu : onze francs vingt centimes.

Le Receveur : VIELCAZAT

Pour plus amples renseignements, s'adresser : 1<sup>o</sup> à Maître Robert SÉGUY, avoué poursuivant la présente vente et rédacteur du cahier des charges ; 2<sup>o</sup> à Maître Pierre DESPRATS, avoué co-licitant, lesquels, comme tous les autres avoués exerçant près le Tribunal civil de Cahors, pourront être chargés d'enchérir.

CAHORS, IMP. COUESLANT.

### CHOCOLATS FONDANTS PAPILLOTES

s'achètent..... comme d'habitude à L'EPARGNE

GRAND CHOIX DE BOITES présentation luxueuse

### moi je prends le TRAIN...

QUI PARS AVEC DES CAMARADES

car je sais que, si nous sommes 10, nous pouvons prendre, la veille, un billet à 50 % de réduction permettant tous arrêts sans formalités ni frais, avec latitude de prendre des classes différentes.

On a créé des billets de groupe, nous en profitons...

clients des grands réseaux, vous avez droit à des réductions, à des services. Renseignez-vous. Profitez-en!

### DESSIN EXPRESS

APPRENDRE A DESSINER C'EST APPRENDRE A VOIR

Voir est un des plus grands bonheurs de l'existence.

Nous nous privons des grandes joies que procure la contemplation des œuvres de Maîtres anciens et modernes, si nous ne savons pas voir.

Apprendre à dessiner c'est apprendre à voir.

Nous pouvons créer les meilleurs moments de notre vie, en réalisant sa banalité quotidienne d'une note artistique.

Mais le dessin permet encore de joindre l'utile à l'agréable, de cumuler avec les joies intellectuelles le bien-être matériel.

Apprenez à dessiner et vous en tirez profit.

Voulez-vous être industriel? Pour l'élaboration des dessins de machines ou de projets divers, le dessin secondera utilement vos recherches.

Le commerce vous tente-t-il? Pour disposer avec art et originalité un étalage, des études de dessin constitueront un auxiliaire précieux.

Professeurs, instituteurs, docteurs, architectes, illustrateurs, couturiers, décorateurs n'ont-ils pas besoin de savoir dessiner? N'hésitez donc pas et suivez les cours

**DESSIN EXPRESS**

qui, grâce à une méthode ayant fait ses preuves, sous la direction de maîtres expérimentés, choisis parmi les plus grands artistes contemporains, dirigent vos premiers efforts et vous apprendront à voir.

Notre enseignement est individuel.

Il s'adresse, en particulier, à chaque élève en tenant compte de ses connaissances, de ses heures de loisir ; il donne à chacun des conseils appropriés et assure par cela même des progrès réguliers et constants.

Notre enseignement est rapide.

Car non seulement il évite des déplacements, mais il permet de s'instruire quel que soit l'endroit où l'on se trouve.

Le soussigné

désire recevoir la brochure illustrée que m'offrez gratuitement

par le

**Journal du Lot**

### N'attendez pas d'être incurable pour guérir

Pour se débarrasser du rhumatisme, de la goutte ou de la sciatique, que ne ferait-on ?

On essaie tous les remèdes à base de pipérazine, d'urtrotopine, de salicylate de soude, de colchique ; chaque fois après une période de soulagement passager le mal revient toujours plus agressif, plus violent.

Un beau jour, on se trouve avoir épuisé toute la collection de médicaments proposés par le pharmacien et l'on est pas guéri. Que faire ? Recommencer avec le premier ? Inutile. Il y a accoutumance ; le corps ne réagit plus aux remèdes déjà employés, le mal a trouvé la riposte, on est incurable.

N'attendez pas ce moment pour faire la seule cure qui puisse vous assurer la guérison rapide, sûre, définitive du rhumatisme, de la goutte ou de la sciatique : La cure de « CACHETS MAGEO » dont le principe chimique actif est le seul qui puisse avoir une action décisive sur votre mal avant qu'il ne soit trop tard.

Nous ne vous demanderons pas de nous croire sur parole, mais essayez au moins et d'urgence les « CACHETS MAGEO ». La boîte ne coûte que 12 fr. 75.

En vente : Pharmacies Lagarde et Lestrade à Cahors et toutes pharmacies.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

Feuilleton du « Journal du Lot » 31

### CRUEL ORGUEIL

D'après l'Anglais Par LOUIS D'ARVERS

— Je l'ai cru ! Mais qu'est-ce qu'une petite paysanne ignorante quand on a vu votre fille si royale-ment belle.

Cette fois ni lui ni l'autre n'entendirent les feuilles mortes craquer sous des pas derrière eux.

— Ma fille ne sera jamais votre femme, je vous le répète, renoncez à cette fatale idée, épousez la jeune fille que vous aimez, je vous ferai riche... Il eut un ricane ment.

— Epouser Nelly ! dit-il, je ne suis même pas sûr, maintenant, que j'en voudrais pour la dernière des servantes de ma femme !

Ces mots devaient être les derniers, qu'il prononcèrent.

Une détonation, une lueur dans l'ombre, derrière lui, et Robert Elster s'affaissa pour ne plus se relever.

Florence resta immobile, paralysée d'horreur. Le sang avait giclé sur ses mains et sur sa robe et une mortelle épouvante la terrifiait.

Pourtant elle se pencha pour se rendre compte s'il restait un souffle de vie au misérable et si elle pouvait, malgré tout, le secourir.

Mais le coup avait été mortel. Robert Elster ne pourrait plus nuire à personne sur cette terre... Alors affolée pensant qu'on avait peut-être entendu la détonation chez elle et qu'on allait venir, elle courut aussi vite qu'elle le put pour tenter de rentrer sans être vue.

Grâce au ciel personne n'était sur son chemin.

Tout était sombre et silence autour d'elle. Evidemment tout dormait. Non, pourtant. Elle entendit venant du fumoir le rire de son mari.

Elle vit alors les taches de sang sur ses mains et sur sa robe.

— Mon Dieu... aidez-moi ! prie-t-elle.

Il fallait qu'elle pût rentrer dans sa chambre et faire disparaître tous les témoins de l'horrible scène qui venait de se passer à quelques mètres de ceux qu'elle aimait.

Les jambes fléchissantes, elle parvint à sa chambre et hâtivement se dévêtit. Elle lava la souillure de ses mains, mais, par une fatalité, elle n'avait pas d'eau chaude ce soir-là pour quelques réparations faites à la chaudière. Elle sonna pour en avoir, cachant ses mains dans un tiroir où elle faisait semblant de chercher quelque objet pour sa toilette de nuit.

Quand la jeune femme de chambre entra, elle fut frappée de la pâleur de sa maîtresse et s'étonna qu'elle la renvoyât sans user de ses services comme chaque soir.

Florence attendit que la porte fût

refermée pour aller à son lavabo et frotta ses mains avec un insurmontable dégoût, laissant couler à mesure l'eau sanguinolente jusqu'à ce que ses mains fussent absolument nettes.

Alors seulement ses nerfs cessèrent de la soutenir et elle s'éroula sans connaissance.

XLV

LE NUAGE S'ASSOMBRI

Lord Damers venait de rentrer dans son appartement voisin de celui de sa femme et entendit le bruit de sa chute.

Il eut tôt fait d'entrer et de relever la malheureuse pour la porter sur son lit.

Elle ouvrit les yeux sous ses caresses avant qu'il ait eu le temps d'appeler à l'aide et tressaillit en voyant l'angoisse imprimée dans ses yeux.

— Ma chérie, que vous est-il arrivé... s'écria-t-il ? C'est cette maudite tête... vous êtes surmenée... Elle détourna son regard. Une ardente prière monta de son cœur pour demander à Dieu de mourir avant qu'il sût.

Mais quand elle comprit qu'il allait sonner, elle se cramponna étroitement à lui.

— Non, n'appellez pas, je veux être seule avec vous, Karl, ne sonnez pas... je suis seulement fatiguée... Elle appuya sa jolie tête sur son

épaule et il la couvrit de caresses.

— Ma femme, ma belle Flo, répétait-il, inquiet d'un tel bouleversement sur le cher visage.

Alors doucement elle murmura, la voix défaillante :

— Karl, m'aimez-vous vraiment beaucoup ?

— De tout mon cœur et plus que moi-même, ma chérie ! En avez-vous jamais douté ?

— Autant que quand nous nous sommes mariés ? Karl.

— Bien davantage, j'adorais la belle mariée, la plus belle qu'on ait jamais vue ! Mais vous êtes devenue mieux encore, la mère de mes chers enfants, la plus digne et la plus noble des châtelaines d'Asvoutal. Aucune femme au monde n'est plus aimée que vous, ma précieuse Flo, conclut-il en l'embrassant.

Mais elle restait si fébrile et si douloureuse qu'il pensa que les préparatifs de son bal avait excédé ses forces.

— Ne pensez plus à rien, ma chérie, ordonna-t-il, nous ferons demain la réception sans vous, car je ne pense pas que je vous permettrais de vous lever, mais tout ira bien.

Elle n'insista pas. Elle aurait voulu lui dire d'où venait sa terrible angoisse, mais une torpeur l'envahissait, un brouillard obscurcissait ses pensées, elle oublia l'homme mort là-bas, et son secret trahi, que Verner était son fils et que Kate, après son coupable mensonge, avait cru réparer

en se sacrifiant pour la sauver, en se chargeant de ce qu'elle croyait être sa faute, à elle Flo...

Jusqu'à l'aube, son mari resta près d'elle, puis la voyant calmement endormie, il rentra chez lui.

Mais quand les premières lueurs du jour pénétrèrent dans sa chambre, elle ouvrit les yeux et le poids de son inquiétude l'écrasa.

Que ferait-elle ? Dirait-elle franchement à son mari qu'elle l'avait trompé en lui cachant son premier mariage ? Dirait-elle à Kate qu'elle n'avait jamais été coupable et lui révélerait-elle le nom qu'elle s'était juré de ne jamais lui révéler. Le nom de celui qui était le père de son enfant, qui avait été le seul amour de Kate et était mort si peu de temps après son mariage ?

Comme elle réfléchissait, son mari entra et s'étonna de voir que le repos n'avait mis aucune détente sur ses traits tourmentés.

Il lui défendit formellement de se lever et lui fit apporter une tasse de café très fort.

Elle s'obligea à le boire ; soudain un bruit insolite dans le couloir glaça le sang dans ses veines.

Karl sortit une seconde pour voir ce qui arrivait et rentra presque aussitôt pour rassurer sa femme :

— Ne vous inquiétez pas, ma chère Flo, les domestiques exagèrent toujours... je vais voir.

— Qu'est-ce qu'il y a ? coupa-t-elle haletante.

— Je ne sais pas encore exactement... Un homme a été tué dans le parc, cette nuit paraît-il, je vais aller voir de quoi il retourne et tâcher d'arranger les choses pour que le bruit de ce crime ne se répande pas ce soir... Cela jetterait une note pénible sur notre bal.

Florence avait fermé les yeux pour ne pas se trahir. Elle n'avait pas la force de prononcer un mot.

Du reste... son mari ne s'attendait pas, il avait hâte de se rendre sur les lieux du crime.

Mais Kate restait et ses yeux interrogeaient le douloureux visage qu'une nuit avait métamorphosé.

— Flo, ma chérie, regardez-moi, dit-elle, Karl vient de me dire que vous aviez été malade hier soir.

— Kate... c'est vous... votre sacrifice est inutile, je suis perdue...

Un flot de larmes l'interrompit, Kate l'embrassa et la berça comme un enfant, cherchant à la faire s'expliquer, mais sentant bien que le misérable Robert avait déjà trahi...

A ce moment, une femme de chambre entra affolée, ayant même oublié de frapper.

— Oh ! madame ! C'est vrai, un homme a été assassiné cette nuit dans le parc.

— Assassiné ! répéta Florence comme une hallucinée.

— Oui, madame, on l'a tué d'une balle en plein cœur.

(A suivre).